



Problème voiture suite achat chez pro

Par **TomTomMoi**, le **07/08/2011** à **22:08**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture début juin 2011 à un professionnel. Dès le lendemain, la voiture connaissait des problèmes. Je l'ai amené au garage et le vendeur a payé la facture. Depuis 1 à 2 semaines, de nouveaux problèmes avec des messages d'anomalie (freinage et airbag) apparaissent de temps en temps sur l'ordinateur de bord. J'ai parcouru moins de 1000kms avec et je l'ai utilisé à peine 3 semaines. Je vais recontacter le vendeur pour qu'il paye à nouveau les réparations. En a-t-il l'obligation ? Ai-je le droit de demander le remboursement du véhicule ?

Merci pour la réponse